L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 22 JUIN 1880. — 53me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI 22 JUIN 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—plusieurs terrains avec améliorations, sis à Rickerville, sixième district.

Recouvrement des taxes.

Nous approuvons beaucoup les notices que les collecteurs de taxes, soit pour l'Etat, soit pour la ville, publient de temps à autre pour avertir les contribuables qu'ils doivent les payer, et que s'ils veulent éviter des frais, il vaut mieux qu'ils les payent plus tôt que plus tard, mais nous ne pouvons plus approuver ces notices quand elles portent qu'il faut payer les taxes avant le temps fixé par la loi. Nous faisons cette remarque à propos de l'édit de l'administrateur des finances de la Nouvelle-Orléans qui, sans avoir égard à la section 5 de la loi 77, passée à la dernière session, et approuvée par le Gouverneur le 9 avril, annonce que les taxes non payées à la fin de juin occasionneront des frais ou des pénalités à ceux qui les doivent. L'article 5 de la loi du Revenu que nous avons publiée *in extenso* dans l'*Abeille* stipule expressément. :

Que les assessements des taxes d'Etat et de paroisse faits pendant l'année 1879 seront remplacés par les assessements qui devront être faits pendant l'année 1880 en vertu de cette loi, et que les assessements faits en vertu de cette loi constitueront les assessements pour toutes les taxes de paroisse recouvrables dans l'année 1880 et qu'aucunes taxes d'Etat ou de paroisse ne seront collectées sur les assessements faits dans l'année 1879.

Le législateur a mis ici un soin tout particulier dans la rédaction de cet article. Il se répète trois fois pour dire la même chose, de peur qu'on en ignore, et nous ne concevons pas comment l'administrateur des finances de la ville n'y a pas vu l'interdiction positive de lever aucune taxe avant le complément de l'assessement nouveau, et avant l'inspection et la révision de ce travail par les intéressés.

L'article 5 est corroboré par l'article 6 conçu ainsi :

Toutes les taxes seront collectées dans l'année où l'assessement sera fait, et elles seront désignées comme les taxes de 1880 et de chaque année subséquente, suivant qu'elles seront exigibles; et les taxes assessées en 1880 et dans chaque année subséquente, seront dues en 1880 et dans chaque année subséquente aussitôt que le rôle de taxe sera déposé au bureau du conservateur des hypothèques; et les taxes sur propriétés immobilières seront payées le ou avant le trente-et-un décembre, dans chaque année respective, afin d'éviter la notice, l'annonce et la vente requises par l'article 210 de la Constitution; et les taxes sur propriétés mobilières seront payées le premier jour du mois suivant ou venant après le dépôt du rôle de taxe au bureau du conservateur des hypothèques; pourvu qu'aucune collection forcée de taxes sur propriétés mobilières ne soit faite avant le premier jour de novembre, à moins que le collecteur n'ait de bonnes raisons pour croire que l'Etat, la paroisse ou la corporation municipale, perdra ces taxes.

Il n'y a pas moyen, pour les autorités municipales, d'échapper à ces deux articles. Les taxes ne peuvent être levées que dans l'année où l'assessement est fait, et l'assessement et les taxes de cette année sont désignés collectivement par la dite année même. En outre les taxes ne seront dues, et par conséquent exigibles, que lorsque le rôle de taxe aura été déposé au bureau des hypothèques, et quand même elles seront dues après ce dépôt ou cet enregistrement, les contribuables ne pourront être poursuivis et sujets à expropriation qu'après le 31 décembre de l'année de l'assessement.

On remarquera que cette loi ne parle ni d'intérêt ni d'autre pénalité que celle qui pourra résulter de la poursuite devant les tribunaux pour un retard dans le payement des taxes au delà du trente et un décembre de l'année en question. Quant aux taxes sur les propriétés mobilières, on ne pourra en aucun cas en forcer le paiement avant le premier de novembre à moins que le collecteur n'ait de bonnes raisons de croire que ces taxes seraient perdues pour l'Etat, la paroisse ou la municipalité, si le payement n'en était pas exigé plus tôt.

Tout cela nous parait très clair, très positif, et à l'abri de toute contestation possible, à moins de contester le droit de l'Assemblée Générale à légiférer sur de pareilles matières, ce qui serait difficile, car il a été admis de tout temps, qu'une municipalité, n'a d'autre pouvoir d'impôt que celui qui lui est octroyé par la Législature. Où en serions-nous, si ce contrôle législatif était aboli ? Les propriétés urbaines seraient confisquées chaque année et, par le fait, le droit de propriété serait aboli. Sans ce frein législatif, une municipalité américaine ne pourrait exister, car il n'y aurait de sécurité pour personne.

Le Conseil de ville de la Nouvelle-Orléans veut se faire fort, sans doute, du budget de 1879 qui a été validé et confirmé par les décisions des cours. Mais les cours n'ont eu à se prononcer que sur la quotité de la taxe et non sur l'époque du recouvrement. Les cours ont décidé seulement qu'une taxe de cinq mills était due pour le service des dettes et, d'après ces décisions, nos autorités municipales pensent être suffisamment autorisées à lever cette taxe en sus de la taxe constitutionnelle, à laquelle toutes les paroisses se sont soumises, moins une seule, la paroisse d'Orléans. La conduite de cette paroisse est extraordinaire en vérité, mais en admettant la taxe de cinq mills, s'en suit-il que nous devions admettre aussi qu'elle doive être payée en violation de la loi du 9 avril 1880, qui commande un assessement nouveau et fixe une autre époque pour le payement des taxes ? Non, car ce changement ne porte pas coup à la taxe, et c'est tout ce que les tribunaux ont voulu sauver pour le contentement de cette clique de financiers, qui exerce parmi nous depuis quinze ans une influence si funeste.

Est-ce que cette clique de financiers, après avoir mis à bas la constitution, aurait encore la prétention de mettre à bas la Législature, et le Conseil de ville voudrait-il participer à cette conspiration ? Nous le croirons difficilement et nous attendrons pour juger le Conseil que le fait se réalise. Jusques-là nous invitons les contribuables à ne pas se presser, et puisqu'on leur demande un surplus de taxe que la constitution n'autorise pas, qu'ils ne doivent pas, et qui est une exaction odieuse, ils feront bien de profiter du délai que leur accorde la loi 77, la dernière loi de finance votée par l'Assemblée Générale, et de ne payer que le plus tard possible. Nous sommes dans un moment de confusion et de ténèbres, mais qui pourrait dire que la lumière n'en sortira pas ?

N'allez plus à la campagne sans emporter des souliers de l'Etoile Rouge.

Payez de suite vos taxes de ville et d'Etat. Il ne reste que quelques jours. [illegible]

La lettre de M. Tilden, qu'on lira dans nos dépêches de ce matin, bien que remarquable de calme, de hauteur et de noblesse, ne plaira pas aux politiciens qui veulent pousser à la présidence un homme faible et facile à conduire. Ce sont les mêmes politiciens qui inventèrent la commission électorale pour lui soumettre une question qui avait été résolue par le peuple des Etats. Ce peuple n'eut pas plus tôt donné la majorité de ses suffrages à Tilden, que les politiciens qui avaient découvert que le candidat serait un réformateur ferme et vigoureux comme il l'avait été dans son gouvernement de New York, n'en voulurent plus. Ce qu'il leur faut c'est un mannequin qui permette aux plus petits d'entre eux d'aspirer aux plus hautes places et qui dise oui à toute demande appuyée par une camaraderie.

Tilden a fait dans l'Etat de New York ce que Morgan, Hoffman, Fenton, Seymour et Dix n'avaient pas pu faire et n'avaient pas même essayé de faire, et dès qu'on a eu la certitude qu'il en ferait autant et même beaucoup plus pour les Etats-Unis où les abus depuis 20 ans de régime républicain ont pris de profondes racines, on n'en a plus voulu. Il faudrait à la Maison Blanche aujourd'hui un homme vraiment supérieur, et c'est justement ce qu'on n'y mettra pas. Les politiciens l'ont décidé ainsi.

Ils trouvent que M. Tilden a eu le tort de ne pas s'armer pour combattre le résultat de l'arbitrage de la commission électorale, et ils prendront peut-être un candidat parmi les hommes qui, loin de la combattre, l'ont sanctionnée en en faisant partie. MM. Thurman, Bayard, Payne et Field ont été tous les quatre membres de cette fameuse commission qui a servi d'éteignoir à la conspiration républicaine. Mais qu'importe la contradiction ! Ces quatre ne font pas un Tilden, et c'est à cause de cela que les politiciens se coaliseront facilement pour élever à la présidence un de ces quatre hommes politiques. Quant aux réformes, c'est le dernier de leurs soucis. Ils n'en veulent en aucune manière. Fi des Tilden et des hommes qui lui sont restés fidèles ! Le mot de Kelly, l'ami de Tweed, a fait fortune : Plutôt tout au monde, que Tilden !—Et les rats vont dévorer l'éléphant.

Nous publions aujourd'hui une annonce qui nous cause beaucoup de tristesse ; c'est l'annonce de la mort de M. Jean Ollié, à l'âge de 82 ans. Il était un des plus anciens employés de l'*Abeille*. Attaché au département des collections depuis plus de trente ans, M. Ollié avait montré une fidélité à toute épreuve et la confiance sans borne qu'on avait en lui, et dont il était digne, avait contribué, autant que le dévouement de M. F. Delaup, que nous perdîmes, il y a deux ans, à la solidité et à la prospérité du journal. M. Ollié possédait au plus haut degré ces qualités d'honneur et de délicatesse, caractères distinctifs de la race française qui avait colonisé quelques unes des Antilles et que les révolutions de la fin du siècle dernier en avaient chassée.

Comme beaucoup d'autres, la famille de l'homme dont nous regrettons la perte, était venu chercher refuge en Louisiane. Il y avait grandi en conservant religieusement la langue, les mœurs et les usages de la mère-patrie. C'est par là qu'il se distinguait d'une manière toute particulière, et c'est ce qui faisait dire aux débiteurs, même les plus gênés, qu'ils ne trouvaient jamais la présence de M. Ollié importune ou embarrassante. Il n'y avait, en effet, jamais d'impatience brusque chez lui, et à la dixième visite on le voyait aussi doux, aussi poli, aussi bienveillant qu'à la première. On ne l'évitait pas, et cette inépuisable bonté lui valait des recettes que beaucoup d'autres collecteurs avec un système de sévérité calculée ne pouvaient faire. Aussi, M. Ollié laisse-t-il un nom des plus honorables à ses fils, dont l'un, qui s'est conduit en brave dans la guerre du Sud, avait succédé à son père dans la place qu'il remplissait à l'*Abeille*, et nous ajoutons que, digne de lui, il a mis dans l'accomplissement de ces devoirs la même ponctualité, le même honneur et la même délicatesse.

Les funérailles de M. Ollié auront lieu ce soir à cinq heures. Pour tous autres renseignements nous référons les amis et connaissances de la famille du défunt à l'annonce mortuaire.

Si vous voulez que les professeurs et que la police soient payés allez à l'Hôtel de Ville et payez vos taxes. Il ne reste que quelques jours pour payer sans frais.

Femme mal chaussée n'a pas d'élégance. L'Etoile Rouge.

Journal du Peuple.—M. Charles Testut nous a fait remettre, hier, l'avant-coureur du prochain "Journal du Peuple." Nous y remarquons une très belle ode à la France, composée par M. Testut lui-même, et le programme suivant qu'il adresse aux hommes de progrès et de bon vouloir :

Le "Journal du Peuple" sera, comme son nom l'indique, un journal de sage progrès—dont l'idéal est : "équité dans les choses sociales." Or, le progrès social peut seul donner de la valeur aux autres progrès, et c'est à sa victoire que tout marche.

Comme nous l'avons dit dans le Prospectus que nous avons lancé :

"On n'a pas besoin d'être doué de ce qu'on appelle la seconde vue pour apercevoir clairement que toutes les protestations, toutes les révoltes et toutes les luttes convergent au même but, une rénovation sociale aussi sérieuse que possible, d'un côté par le scrutin, de l'autre par la violence....

"Nous sommes bien près d'une conflagration universelle.

"L'entente des Peuples répond d'une façon formidable aux complots des têtes plus ou moins couronnées, et chaque révolution, partielle ou générale, fait avancer d'un pas le progrès social.... qui est la grande loi de l'humanité. S'il y a toujours des martyrs, à qui s'en prendre ? A ceux qui oppriment ou à ceux qui secouent les jougs ?....

"Aujourd'hui, c'est aux principes dangereux que s'attaquent les hommes du progrès, aux monopoles, aux privilèges, aux lois iniques—et à tous les abus des institutions basées sur l'injustice, l'orgueil et l'obscurantisme."

Les hommes de progrès ont plusieurs noms qui tous signifient une seule et même chose, un seul et même principe : Démocrates, Républicains, Socialistes, etc....

Socialisme est un titre de dignité humaine signifiant un meilleur sort individuel et général, ou équité dans tous les contrats sociaux.... Dans les pays démocratiquement gouvernés, le socialisme sera toujours pacifique, cherchant le mieux par le vote et la propagande, respectant les droits légitimement acquis, ne voulant dépouiller personne, ne demandant qu'à vivre d'un travail modéré, libre, et reposé de tous.

Voilà la véritable signification d'un mot sage et sensé, qu'on présente comme un croquemitaine aux ignorants — et aussi à ceux qui feignent l'ignorance par esprit de parti.

Le North American Review.—Nous avons reçu le numéro de juillet de cette Revue qui contient les articles suivants : — Prince Bismark, as a friend of America and as Statesman — Canada and the United States—The Exodus of Israel—The English House of Lords—The Ethics of Sex—The Panama Canal—Profligacy in Fiction.

Les souliers d'enfants de l'Etoile Rouge.

Si vous voulez un ameublement de chambre à coucher, élégant et fin, en bois de rose ou d'acajou, ou une table [illegible] Golden [illegible] et Poelle 79.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Meschacébé* de St. Jean-Baptiste :

POPULATION.—Le recensement complété dans le cinquième ward de cette paroisse y relève une population de 2152 âmes.

COUR DE DISTRICT.—La cour du vingt-sixième district s'est ajournée jeudi soir. Le grand juri a fait son rapport mardi. Il y est constaté que la geôle est tenue en bon ordre et que les prisonniers sont bien nourris, mais que la cuisine de la maison de cour s'en va en ruines et que les portes et fenêtres de la salle de la cour ont besoin de réparations. L'examen des livres des juges de paix a été fait ; il n'y a que ceux de l'honorable D. L. Ehrman qui sont proprement tenus, les autres le sont très mal. Deux juges, Augustus du 2e ward et Mile du 4e n'en tiennent même pas du tout et ont simplement fourni une liste des cas qui ont été soumis à leurs cours. Le bureau du greffier est parfaitement tenu ; mais il y manque plusieurs volumes des rapports annuels de la cour suprême, disparus avant que le titulaire actuel eut pris possession du bureau.

Dans l'affaire J. G. Perret vs. Oscar Voisin, jugement a été accordé en faveur du plaignant pour la somme de $100. Jules Sylvain a été condamné à huit mois de prison pour dommages malicieux; Jean Baptiste et als. à deux heures de prison chacun pour violation de domicile, et John Adams à un an de travaux forcés pour avoir enlevé des pieux à une barrière.

TEMPERATURE—Nous jouissons d'un temps splendide depuis mercredi et les prédictions du professeur Tice s'accomplissent à la lettre. Un vent du nord, assez rare à cette saison, a considérablement rafraichi la température qui était lourde et élevée. On dirait des premières journées d'automne. Mais ces changements subits et violents de température ne conviennent pas à la santé et sont prolifiques en rhumes et en bronchites. Mieux peut-être vaudrait la continuation de la chaleur insupportable à laquelle nous étions à demi habitués.

LE JOURNAL D'IBERIE.—Tel est le titre d'un nouveau journal, publié en français et en anglais à la Nouvelle-Ibérie, et dont nous venons de recevoir le premier numéro. Nous y trouvons le paragraphe suivant qui inspire toute confiance dans l'avenir de notre confrère.

Vu la modicité du prix de l'abonnement à notre feuille, on comprendra sans peine qu'il nous est matériellement impossible d'en attendre le paiement à la fin de l'année. Donc chaque abonnement doit être payé en souscrivant. Afin que nos abonnés soient parfaitement assurés que le journal ne sera pas une feuille éphémère, nous croyons devoir leur dire, que nous n'avons aucun frais, sauf le papier et le postage. Le matériel nous appartient, nous n'avons pas d'engagés, le local nous est fourni gratis tant qu'il nous conviendra de l'occuper, notre pension et menus frais sont fort peu de chose, une grande partie de la rédaction est aussi gratis jusqu'à ce qu'elle puisse être convenablement rémunérée. Reste donc notre labeur, mais nous en avons fait un sacrifice partiel, afin d'assurer l'existence de notre feuille. Il est donc facile de concevoir, que dans de telles conditions il est presqu'impossible de faillir. Qu'on se le dise.

Extraits de la *Sentinelle* de Thibodeaux :

BAYOU—Le bayou a légèrement monté pendant cette semaine et les planteurs riziers profitent de la crue pour arroser leurs récoltes.

NOMINATION—M. Théophile Thibodaux vient d'être nommé shérif de la paroisse Lafourche en remplacement de M. L. A. Webre, démissionnaire.

ECOLES PUBLIQUES—A une réunion des nouveaux directeurs des écoles publiques de la paroisse, tenue le 16 de ce mois, dans le bureau de Thomas L. Winder, et à laquelle assistaient MM. Thomas A. Badeaux, Dr. E. Blanchard, W. H. Hagan, Thomas L. Winder et S. T. Grissmore, directeurs du Board, M. Thomas L. Badeaux a été élu président et M. S. T. Grissmore, secrétaire. Une seconde réunion aura lieu jeudi prochain.

Il est des gens dans la paroisse qui trouvent extraordinaire que les écoles en dehors des limites de la corporation soient restées fermées, pendant que celles qui se trouvent dans ces limites, formant le district No 1, aient été ouvertes. Pour leur édification nous croyons de notre devoir de leur fournir les explications suivantes : Les revenus des deux écoles, de la corporation—l'Academy Guion, pour les blancs et l'école des gens de couleur—se composent, d'environ 10 0|0 sur le montant apportionné par l'Etat, du même percentage sur la taxe de paroisse et d'une taxe de 2 1|2 mills prélevée sur les propriétés taxables situées dans les limites de la corporation. Ces revenus ayant seulement suffi à payer cinq mois de salaire aux instituteurs de ces deux écoles, l'école des enfants de couleur fut fermée à l'expiration de ces cinq mois. Quant à l'Academy Guion, qui reçoit une donation annuelle de $300, à laquelle il faut ajouter le produit d'un couple de représentations données au bénéfice de cette institution, elle se trouve avoir assez de fonds à son crédit pour terminer sa session scolaire de dix mois.

Notre plus grand désir est et a toujours été de voir les écoles ouvertes au moins pendant huit mois chaque année. Mais avec les ressources qui sont mises à la disposition du bureau des écoles, il lui a été jusqu'ici impossible de faire mieux qu'il a fait. Quant il s'agit de payer mensuellement le salaire de quarante huit instituteurs, employés dans le district No. 2, il faut avoir d'autres ressources que l'on a eue. Il faut espérer cependant que les écoles s'ouvriront, dans un couple de mois et qu'avec le Poll Tax, ajouté aux apportionnements de l'Etat et à la taxe de paroisse, le nouveau Board sera à même de donner au District No. 2, une session scolaire plus longue que la précédente.

Le Lafayette *Advertiser* nous donne les nouvelles qui suivent :

—Nous avons eu le plaisir de voir dans notre ville samedi dernier, l'ex-gouverneur Francis T. Nicholls, qui était en route pour le Lac Charles. Le gouverneur reçut la visite de nombreux amis, compagnons d'armes dans la dernière guerre. Il se porte à merveille et nous lui souhaitons un heureux voyage, espérant que son séjour parmi nous lui sera assez agréable pour qu'il le renouvelle souvent.

LA PREMIÈRE COMMUNION A VERMILIONVILLE.—C'est toujours avec un vif sentiment de vénération et surtout un sensible plaisir lorsque l'occasion s'en présente d'essayer de décrire aussi bien que nos faibles moyens le permettent les cérémonies du culte Catholique chez nous, principalement celles d'une première communion, un des actes les plus importants du chrétien ; car quels que soient les égarements chez l'homme, il se rappelle l'heureux jour, où pour la première fois, il eut le bonheur de recevoir et s'unir à Dieu.

Donc, jeudi dernier, était jour de fête pour beaucoup ; fête dans l'atmosphère, car le temps était des plus beaux ; mais surtout fête pour les enfants qui étaient ce jour-là, appelés à remplir cette sainte et grande action qui imprime un souvenir ineffaçable dans l'esprit du chrétien : la première communion.

Dès le matin une centaine de communiants, les jeunes filles habillées en blanc, les garçons également proprement mis, cierges en main, se présentaient à la Sainte Table avides de recevoir la nourriture divine, le soutien de la vie de l'âme. A les voir s'approcher de la sainte table et pieusement, après avoir communié, retourner à leurs places, la sérénité peinte sur leurs visages indiquait assez qu'ils étaient heureux d'avoir accompli ce grand devoir.

Disons aussi que notre bien aimé pasteur le Rév. Gonellas, n'avait rien épargné pour que cette solennité fut belle. Déjà depuis quelques jours le Rév. Anthonius, un des plus [illegible] et estimés Pères du Grand Coteau, était venu donner ses soins aux enfants, afin de les bien préparer, et aussi les Révs. Forge, du Pont Breux, Barriray, de St-Pierre, Mehault, d'Abbéville et Chabrier, de Royville, s'étaient rendus avec empressement à l'invitation de notre bon curé et ont grandement contribué à donner plus d'éclat à cette belle fête.

Nous empruntons au *Méridional* d'Abbeville les nouvelles ci-après :

Le *Meschacébé* de St Jean-Baptiste dit que les cannes en beaucoup d'endroits atteignent jusqu'à six pieds et qu'un homme marchant entre les rangs ne peut être vu.

Peu ou point de gibier dans notre paroisse. Cependant les quadrupèdes ne manquent point. Les chats de bois, écureuils, commencent leur dévastation sur les champs de maïs.

Le *Louisianais* de St-Jacques nous annonce qu'il a des pêches mûres. Nous ne sommes pas si précoces en fruits à Abbeville, malheureusement. En fait de pêches nous en avons eu, mais bien vertes encore.

Nous apprenons de maints habitants venus des quatre points cardinaux de notre paroisse pour assister aux travaux judiciaires, que les récoltes sont on ne peut plus magnifiques. L'excès de pluie a retardé un peu les travaux la semaine dernière, mais depuis bientôt huit jours, nous jouissons d'une température chaude il est vrai, mais convenable à la plante.

A moins de malheur, la récolte d'oranges dans notre paroisse, sera cette année très productive et aussi très lucrative. Les habitants que leur position géographique garantit des frimas, ont considérablement augmenté la culture de l'oranger. D'autres ont pris modèle sur les premiers. Aussi pourrons-nous dire que cette dernière culture a plus que triplé depuis quatre ans.

La cour de district s'est ouverte en cette paroisse lundi dernier, 14 courant sous la présidence de l'honorable E. E. Mouton. Le dossier de la cour ne contient pas grand nombre d'affaires, à ce que nous sachions. Rien de bien important n'a été fait encore. Le grand juri n'ayant siégé que la moitié de la semaine. Samedi prochain nous donnerons de plus amples détails à nos lecteurs et les tiendrons autant que possible au courant des affaires.

La botte Louis XV à l'Etoile Rouge.

M. Philip Werlein, 135 Canal, vendra à bon marché pour du comptant quelques excellents pianos Pleyel d'occasion qu'il a en magasin. Il appelle aussi l'attention sur les célèbres pianos Chickering, Mathushek et Hale, qu'il garantit comme résistant parfaitement à l'humidité de notre climat. M. Werlein invite les personnes ayant besoin de pianos à venir examiner son assortiment.

Il ne reste que quelques jours pour payer vos taxes de ville sans frais.

Achetez vos Malles ! Achetez vos valises à l'Etoile Rouge.

Nouvelles Télégraphiques.

Emotion au Caire.

Le Caire, 16 juin.—Une vive émotion règne parmi la population européenne et les Arabes. Elle est causée par le fait que Chachin Pacha, ancien ministre de la guerre et de la marine, s'est fait naturaliser sujet italien sans avoir obtenu le consentement préalable du gouvernement égyptien ou de celui de la Porte. Cette naturalisation place sous la protection italienne ses immenses propriétés qui, croit-on généralement, appartiennent à l'ex-khédive.

Chachin Pacha, qui avait été emprisonné dernièrement pour avoir trempé dans des intrigues contre l'ordre de choses existant, est parti hier sans avoir demandé de passeport aux autorités égyptiennes. Le khédive a signé un décret dégradant Chachin Pacha, le révoquant de son commandement dans l'armée et lui interdisant de rentrer en Egypte.

Le harem de l'ex-khédive.

Naples, 16 juin.—Le harem de l'ex-khédive Ismail Pacha s'est embarqué à bord d'un steamer de la compagnie Rubattino, à destination de Constantinople, en dépit d'une dépêche de la Porte annonçant qu'il ne serait pas reçu. Si la Porte persiste dans son refus, le harem se rendra en Egypte, et si là il ne lui est pas permis de débarquer, il retournera à Naples.

L'affaire Estoret.

Henri Estoret, l'assassin du jeune allié Appert, passera prochainement en jugement à Beauvais. On se rappelle qu'après son crime, Estoret s'était enfui en Belgique et qu'au bout de quelque temps il est revenu en France se constituer prisonnier. Il sera défendu par Me Lachaud.

L'ambassade d'Italie à Paris.

Londres, 16 juin.—Le correspondant du "Times" à Rome affirme que les bruits relatifs à la nomination du comte Corti en qualité d'ambassadeur d'Italie à Paris, tout en étant au moins prématurés, ont quelque chance d'être confirmés.

Le transsaharien.

Paris, 16 juin.—La commission du chemin de fer transsaharien a résolu de demander à la chambre des députés un crédit supplémentaire de 60,000 francs pour subvenir aux frais d'études et permettre aux ingénieurs de se rendre immédiatement en Afrique.

M. de Lesseps a fortement appuyé cette résolution.

La chasse aux pirates.

Londres, 16 juin.—On lit dans le *Standard*: "Le commandant de la flotte anglaise de la Méditerranée a envoyé deux navires de guerre à la poursuite des pirates qui infestent le littoral et les environs de Smyrne."

Russes et Chinois.

Londres, 16 juin.—Le correspondant du *Daily News* à St-Pétersbourg télégraphie : "On annonce de Kaldja et du fort Naryn que les Chinois empêchent les caravanes russes de franchir la frontière. Le bruit court qu'ils ont pris le fort Naryn.

L'Exposition nationale belge.

Bruxelles, 16 juin.—La grande Exposition nationale belge a été ouverte aujourd'hui.

La conférence de Berlin.

Londres, 17—On mande de Berlin au *Daily Telegraph*: "Le comte de Saint-Vallier, ambassadeur de France en Allemagne, a fait ressortir hier à la conférence la nécessité de tracer une ligne frontière bien définie, qui comprendrait non-seulement la vallée de la Salambria jusqu'à la côte Est, mais encore une grande partie de la vallée du Kalamas jusqu'à la côte Ouest ; dans ce tracé serait comprise la ville de Janina."

Paris, 17 juin.—La note collective des puissances européennes,—dont le texte vient d'être publié,—semble avoir eu pour effet de faire relever la tête à la Turquie. "L'homme-malade" s'est pendant si longtemps moqué des décisions de l'Europe et montré des dispositions tellement récalcitrantes, qu'à une seule exception, toutes les puissances sont disposées à le mettre en tutelle. Seul, le prince de Bismark se montre opposé à cette décision et à une intervention armée.

La question de Janina.

Londres, 17.—Hier, au cours de la réception offerte au roi de Grèce à Guildhall, après avoir porté la santé du lord-maire, M. Gladstone a dit en terminant son discours : "J'ajouterai que les diplomates accompagnant le roi Georges voient bien que les représentants à la conférence supplémentaire de Berlin sont d'accord au sujet de la remise de Janina à la Grèce, comme le voulait M. Waddington quand il a fait adopter le troisième protocole du traité de Berlin. Cette acquisition territoriale donnera pour le moment satisfaction à la Grèce."

Une dépêche du comte Granville à M. Goschen, datée du 18 mai, contient des instructions relatives à la remise d'une note identique au sujet des questions grecque, monténégrine et arménienne. Une autre dépêche au même, en date du 20 mai, annonce à Sir Austen Layard que le sultan a l'intention de convoquer le parlement turc à Constantinople.

Les pantoufles Louis XV à l'Etoile Rouge.

Poison.—C'est un fait admis que la fièvre jaune et les fièvres intermittentes et rémittentes qui l'accompagnent sont le résultat d'un sang empoisonné par la respiration d'un air infect. Il n'y a pas de remède connu qui purifie le sang si promptement que la préparation de Warner "Safe Kidney and Liver Cure" qu'on prend en connexion avec les "Warner's Safe Pills."

La Cinchoquinine guérit la frisson et la fièvre.

Vos enfants seront beaux à de souliers solides, à la campagne. L'Etoile Rouge.

Vins de Californie.—On verra par une annonce insérée autre part dans cet [illegible] que M. A. N. Tourné, rue Royale 19, a reçu des Vins rouges de Californie, [illegible] San Fandel No 1 et No 2, du Claret et d'autres vins de Concord et Catawba du Missouri. Tous ces vins sont [illegible] pour familles et vendus à 70, 75 et 80 cts le gallon. Ils sont portés, sans frais, à domicile.

Beaucoup de souliers pour peu d'argent à l'Etoile Rouge.

Le comble de l'élégance : — La chaussure de l'Etoile Rouge.

Le tunnel de l'Hudson.—Le tunnel sous la rivière de l'Hudson, qui doit relier New-York et Jersey City, est poussé activement du côté de cette dernière ville, et des ouvriers doivent se mettre prochainement à l'ouvrage du côté de New-York. Le fond du lit de la rivière consiste presque exclusivement en une boue tenace. Au dire de M. Haskin, président de la Compagnie, les difficultés sont moins grandes qu'on ne s'y attendait, et le capital de 10 millions de livres sera sans doute amplement suffisant pour mener l'entreprise à bonne fin. Les ouvriers sont approvisionnés d'air au moyen de machines d'un système nouveau, breveté, par M. Haskin, et dont on a obtenu jusqu'à présent les meilleurs résultats. La longueur totale du tunnel sera de 12,000 pieds, dont un mille sous la rivière. L'entrée du côté de Jersey City est dans la Quinzième rue. Le terminus à New-York sera près de Morton Street. A partir de ce point seront les travaux d'approche, déviant légèrement vers le Sud, sur une distance d'environ 3,000 pieds. L'endroit exact de l'entrée n'est pas encore fixé. Quand le tunnel sera complété, les voyageurs arrivant à Jersey City seront transportés de là à New-York en 3 minutes, sans changement de wagons.

Les trains de marchandises ne traverseront le tunnel que la nuit, et les premières heures du matin seront réservées pour les trains venant approvisionner le marché de New-York.

Le comble de l'élégance : les souliers de l'Etoile Rouge.

La Compagnie mexicaine télégraphique.—Il vient de se former sous ce nom une Compagnie, organisée d'après les lois américaines, afin d'établir un service télégraphique entre Mexico, l'Amérique du Sud et l'Amérique Centrale. Le but de la Compagnie est de se servir des lignes américaine et mexicaine qui existent actuellement, ainsi que du câble dans le sud de la côte, et de les réunir par une ligne sous-marine partout où cela serait nécessaire, en suivant le continent.

Le câble, partant de Brownsville, passant par le Texas, Tampico, Vera-Cruz, Mexico, traverserait l'île de Tehuantepec et arriverait à un point du golfe de ce nom.

De ce point, il suivrait la côte jusqu'à Payta, où il se souderait aux lignes péruviennes.

Des stations seraient établies à Panama, à Buenaventura, dans la Colombie, et à Guayaquil, dans l'Equateur.

Du Pérou au Chili, la ligne suivrait la côte par des fonds de 100 brasses.

La première partie de cette ligne, d'une longueur de 500 milles environ, sera complétée très rapidement. C'est une entreprise qui doit donner de très beaux bénéfices et qui rendra de très grands services à ces populations, qu'elle va mettre en rapport entre elles.—Les directeurs sont déjà nommés.

Avant de partir achetez vos souliers à l'Etoile Rouge.

Décédé hier, à deux heures un quart de l'après-midi, L. A. VILLARS, âgé de 34 ans. Les amis et connaissances des familles Villars et Lebreton sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce soir à 4 heures, le convoi devant partir du coin des rues Première et Constance où le corps est exposé. L'enterrement se fera au premier cimetière St-Louis rue Basin.

Décédé, hier matin, à 5 heures, JEAN OLLIÉ, à l'âge de 82 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de ses fils et de ses gendres, M. Lebesse et A. Peyroux, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, le 22 juin, à 5 heures P. M. Le convoi partira de sa résidence, No 301 rue Bourbon, entre Esplanade et Quartier.

AVIS.

J. N. BONNOT, gardien du Cimetière St Louis, rue Esplanade, prévient le public que les Marguilliers de l'Eglise St Louis ont fait construire des fours dans le susdit cimetière qu'ils vendront aux demandeurs à des prix modérés, en s'adressant au cimetière ou à son établissement de pompes funèbres, No 45 rue Ste Anne, entre Chartres et Royale. On y trouvera également tout ce qui concerne les enterrements, tels que : Corbillards et Voitures de première classe, pour visites, soirées et mariages, le tout à des prix modérés.

20 juin—1mMaJD

Société d'Assistance Mutuelle de Ste-Maurice—Casernes et Versailles.—L'Assemblée Générale Trimestrielle et obligatoire de cette Société aura lieu JEUDI, le 24 courant, à 6 heures et demie P. M., dans la salle ordinaire de la Société.

Par ordre du Président, F. D. SEGHERS.
E. A. PEYROUX, Secrétaire. 22juin—2t

Pas de méprise.

Un certain HEWET qui, dans une annonce insérée au journal du 1?, se dit secrétaire de la Société du Sacré-Cœur, n'est même pas membre de la dite société. Il est bon que le public sache qu'il n'y admet que des catholiques pratiquants. De la part de la Société du Sacré-Cœur de Jésus.
J. B. LOUIS, Président.
22 juin—1

BASIL BARÈS, depuis nombre d'années employé de L. Grunewald a l'honneur d'informer ses amis et le public que l'on peut le trouver au magasin de pianos et musique de Junius Hart, No 191 rue du Canal, coin Bourgogne, où il donnera son attention spéciale aux réparations de pianos et orgues, accords de pianos à des prix réduits, musique fournie pour soirées et bals. Les ordres peuvent être laissés également à sa résidence No 238 rue des Remparts, entre Ursulines et St Philippe.

N. B.—Tous les ordres de la campagne seront promptement exécutés. 20 juin—1m—DMarJ.

RAPPORT SUR LA SITUATION —DE LA— State National Bank,
A LA NOUVELLE-ORLEANS, Etat de la Louisiane, A LA CLOTURE DES AFFAIRES, VENDREDI, 11 JUIN 1880.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,062,370 50
Surtirés		90 74
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Autres actions, bons et hypothèques		264,702 79
Actif ancien, compte spécial		79,545 87
Dû par réserves		111,482 60
Dû par d'autres banques nationales		7,328 50
Dû par banques d'Etat et banquiers		173,292 87
Propriétés foncières		70,000 00
Dépenses courantes et taxes payées		32,606 41
Echanges pour Clearing-House	$91,002 06	
Billets d'autres banques	13,961 00	
Monnaie fractionnaire (y compris les nickels)	56 66	
Espèces (y compris les certificats d'or du trésor	104,928 00	
Billets legal-tender	265,997 00	
		475,984 74
Fonds de rachat avec le trésor des E.-U., 5 p. ct de la circulation		2,250 00
Total		$2,339,552 56

PASSIF.

Capital payé		$425,000 00
Excédent de Fonds		85,000 00
Profits non-divisés		182,580 87
Billets de banques nationales en circulation		45,000 00
Dividendes non payés		16,798 91
Dépôts individuels sujets à être retirés sur chèques	$1,436,715 05	
Certificats de dépôts sur demande	450 00	
Chèques certifiés	35,374 18	
		1,462,439 23
Dû à d'autres banques nationales		42,360 77
Dû à des banques d'Etat et à des banquiers		75,960 77
Total		$2,339,552 56

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE D'ORLEANS.

Moi, J. R. Jarreau, agissant comme caissier de la Banque ci-dessus, jure solennellement que l'exposé ci-dessus est exact et vrai, au mieux de ma connaissance.

J. R. JARREAU, Agissant comme Caissier.

Fait et assermenté devant moi, ce 21e jour de juin 1880.

THEO. GUYOL, Notaire.

Pour copie conforme : ALF MOULTON, JULIUS VAIRIN, S. HERNSHEIM, } Directeurs.
22 juin—2t

L'UNION FRANÇAISE.

Assemblée Générale le 6 juin 1880

RAPPORT DU COMITÉ DE SECOURS.

1?? personnes ont été secourues depuis 6 mois, comme suit :
51 ont reçu 305 bons de logement et de pension représentant 2 3 tournées, 406 repas.
1063 ont reçu 1112 bons de grocerie, pain viande, [illegible] habillements, etc.
9 ont été rapatriées.
13 ont reçu les soins de MM. les médecins de la société.
?? ont obtenu des bons sur nos pharmaciens.
6 ont été enterrées aux frais de la société.

BUREAU DE PLACEMENT.

56 personnes des deux sexes ont été pourvues d'emploi.

Conformément à la Constitution, un comité de trois membres choisis par l'Assemblée parmi les sociétaires, a été chargé d'examiner les comptes des dépenses.

Pour le Conseil de Direction, F. TUJAGUE, président.
H. BILLARD, secrétaire. 20 juin—2t

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

AVIS—MM. les Sociétaires sont informés qu'à partir du 1er Juillet prochain, le service médical à domicile, pour la partie inférieure de la ville, sera fait par le Dr. L. A. Ferrier, demeurant rue St-Philippe, No 68.

Pendant l'absence de M. F. Limet, M. J. Lebeau remplira les fonctions de Vice-Président pro tempore.

HISTORIQUE DE LA SOCIETE.

Les personnes qui désirent se procurer des exemplaires de l'Historique peuvent en obtenir en s'adressant soit au Président ou à un des membres du Conseil, au Collecteur au Secrétaire à l'Asile ou chez M. Rouvier, 103 rue de Chartres. Prix, 25 cents l'exemplaire.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER.
L. Sasso, Secrétaire. 19juin—2t

Vins de la Californie

Reçus par chemin de fer directement :
500 gallons Vin Rouge San Fandel No 1.
1500 " " " No 2.
1000 " Claret.

Aussi, des Vins du Missouri, Concord et Catawba.

J'ai reçu ces Vins expressément pour familles et vendrai à 70 cts, 75 cts et 80 cts le gallon. Livraison à domicile, sans frais.

A. N. TOURNE, 19 rue Royale
20 juin—3t

PAUL GELPI & BRO.,
27 - - - Rue Decatur - - - 27

OFFRENT à vendre en débarquement du vapeur Durando venant de Liverpool.

150 caisses et barils, grands et demi-douzaine Chow chow, variantes, cornichons, olives de Séville de la marque célèbre de Crosse & Blackwell, Londres.
30 caisses fromages de choix, de Hollande.
10 fûts Genièvre de Hollande, J. J. Melcher's.
20 juin—3t

☞ L'association existant sous la raison sociale de ALBERT & REINERTH est ce jour—1er juin 1880—dissoute d'un commun accord. Wm. Reinerth ayant acheté l'intérêt de E. A. Albert continuera à l'ancien local, No 20 rue de Chartres, coin Douane, pour son propre compte sous le nom de Wm. Reinerth, qui est chargé de la liquidation des affaires de l'ancienne maison.

WM. REINERTH, E. A. ALBERT.
Nouvelle-Orléans, 1er juin 1880.

Me référant à ce qui précède, je prends plaisir à recommander M. Reinerth à mes anciens amis, ainsi qu'à solliciter pour lui la continuation des ordres de la campagne et de la ville, qui ont été si libéralement prodigués à l'ancienne maison de Albert & Reinerth.

E. A. ALBERT.
Nouvelle-Orléans, 1er juin 1880.
20 juin—7t

LA CONFIANCE, de PARIS, France.

Compagnie d'Assurance contre l'Incendie.

Organisée en 1844.

Bureau rue Favart No 2. — Branche aux Etats-Unis. Département du Sud. 120 rue Commune. Nouvelle-Orléans.

Président du Conseil d'Administration.
M. Duclerc, Sénateur, ancien Ministre des Finances.

E. Burkhardt .... Président
Chas. Maury .... Vice-Président.

Directeurs à New-York.
M. Geo. C. Magoun, de la maison Kinder, Peabody & Co.
.. Richd Butler, .. Howard, Sanger & Co.
.. Eugène Kelly, .. Eugène Kelly & Co.
Louis de Bébian, General Transatlantic S. S. Co.

Total de l'actif de la Compagnie au 31 décembre 1879.
Fcs. 39,478,311 10 .... $7,895,662 22

—Branches aux Etats-Unis.— Situation au 31 décembre 1879.

—ACTIF—

Déposé en bons des Etats Unis à 4 p. cts	$532,510 00
Déposé en banque	30,567 24
Primes en voie de collection	23,556 88
Total de l'actif	$586,634 12

—PASSIF—

Réserves pour risques en cours	$111,568 23
Pertes non payées	21,270 28
Commission due aux agents	1,767 65
Total du passif	$134,606 10
Excédant	452,028 02

—Références—
M. le Vicomte P. d'Abzac, Consul de France.
MM.
A. Carrière & Sons, — Smith Bros & Co.,
A. Rochereau & Co, — J. L. Phipps & Co.,
R. Marquese & Co, — P. Poirrier,
Schmidt & Ziegler, — Delvaille & Lapeyre,
S. H. Kennedy, Président de la Banque de l'Etat.
F. Limet, Editeur de l'Abeille.

DEPARTEMENT DU SUD.

COLOMB, RAIMONDY & CO,
H. C. COLOMB, RODOLPHE RAIMONDY, F. GORDON
Agents-Généraux,
120 rue Commune,
(Bâtisse de la Banque Nationale de la Louisiane.)
17 juin—7t—1m—DMarJ PP.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 19 rue Dauphine, immédiatement après 16 [illegible] formant l'angle de la rue du Canal.
[illegible] Opérations de tous genres dans [illegible] le ressort de leur art. Pose de [illegible] artificiels.

Blanchisseuse.

UNE bonne blanchisseuse (blanche) désire trouver à s'employer en cette qualité. Elle aura les recommandations de la famille où elle travaille en ce moment. S'adresser au No 24 rue de l'Esplanade. 17 juin—6t

A vendre.

A l'amiable, la PHARMACIE située rue de Chartres, No 1?0. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. Si d'ici au 30 courant, elle n'est pas vendue à l'amiable, elle le sera à l'encan par l'entremise de MM. Spear & Roedler. 20 juin—au 30 juin

A Vendre.

DES CHAUDIÈRES A SUCRE de toutes grandeurs, de 42 à 54 pouces de diamètre.
F. A. LULING, Luling Station, P. O. Paroisse St-Charles, Lou.
mai—3m. MarJ.

On demande

UN HOMME DE COULEUR pour faire la cuisine pour trois messieurs et se constituer gardien d'une maison pendant l'absence d'une famille qui l'habite. Il doit être bien recommandé et doit consentir à coucher sur les lieux. S'adresser à Ms. S. R. G., bureau de l'Abeille. 20juin—3t

A LOUER.

La MAISON No 32 rue St. Philippe, entre Chartres [illegible], s'adresser rue Bourbon No 114, près Toulouse. 17 juin—

Chienne perdue.

Egarée dans l'après midi du 18 de ce mois, une JEUNE CHIENNE [illegible] blanche tachée de jaune. La personne qui la ramènera au No 288 rue Royale recevra une récompense.
20 juin — A. GRIFFO.

Chemises Françaises
—CHEZ—
B. SEMBRE,
COIN ST LOUIS ET ROYALE.

Reçu par le steamer ST LOUIS, un magnifique assortiment de

Chemises Parisiennes,

Chemises blanches tout toile et devant toile, avec ou sans cols, tous les genres, toutes les grandeurs.
CHEMISES PERCALE, couleur
MANCHETTES, FAUX COLS,
DEVANTS DE CHEMISES, extra longs,
CHAUSSETTES, MOUCHOIRS,
CRAVATES, PARAPLUIES,
Gilets de peau, Caleçons toile et coton. Caleçons de bains, Bonneterie, Parfumerie, Porte-monnaie.
Articles pour Dames, tels que :
MITAINES soie et fil d'Ecosse. GANTS de fil,
EVENTAILS, PARASOLS, BIJOUTERIE, JAIS,
CORSETS FRANÇAIS,
Article splendide, $1.50 seulement.
BAS pour femmes et fillettes, écrus, blanc, Balbrigan, fantaisie.
MERCERIE AU COMPLET.
Spécialité de Voitures pour enfants,
JOUETS, POUPÉES,
HAMACS MEXICAINS, Ex. grandeur.
Toutes ces marchandises seront vendues à très bon marché.
Je prie respectueusement le public de venir s'assurer de la modicité de mes prix.
OCCASION MAGNIFIQUE
Un bel article en CHEMISES FRANÇAISES vendu $18 la douz. valant $24.
23 mai—1mDMaJ

En débarquement du RESOLUTO, KATHINSKA, FIFESHIRE, BURSWELL, ALGIERS et CHALMETTE.

Seigneuret Frères.
200 Barriques Vin Rouge Castelfranc.
100 " " " et Blanc, Floirac, Pomignac, Montferrand, Blanquefort, Chât. Dillon et Graves.
100|2 " " " "
450 Caisses Vin Rouge, Floirac, St-Julien, Chât. Dillon, Haut Brion, Chât. Terrefort et Chât. Talbot, en grandes et demi-bouteilles.
250 Caisses Vin Blanc, Sauternes, Haut Sauternes, Bommes, La Tour Blanche et Chât. Yquem, en grandes et demi-bouteilles
100 Caisses Eau Minérale St-Galmier des Sources Badoit et Noël.
100 Caisses Vichy Célestins.
25 Caisses Champignons, 100|2 boîtes chaque.
50 " Sardines aux Tomates, 100|4
1250 Barils Bière Anglaise de E. & J. Burke.
3000 Gallons Vin Rouge Roussillon en puncheons de 60 galls.
100 Caisses Petits Pois Moyens—de Vve Rodolphe.
150 Caisses Petits Pois Extra Fins—de Rondenet.
50 Caisses Petits Pois Fins—de Duprat, Clément & Morel.

A ARRIVER
Par navires suivants :
—EX-FLORA—
1500 Caisses Cerises à l'Eau-de-vie de Toussaint Coquard & Titus
200 Barriques Vin Rouge Castelfranc, Seigneuret Frères.
100 Caisses Vichy Célestins.
200 " Huile d'Olive Vierge, Seigneuret Frères.
300 Caisses Cognac Otard, Dupuy & Co.—&c., &c., &c., &c., &c.
200 Caisses Bénédictine D. O. M

—EX-ALPHONSE & MARIE No 1—
200 Barriques Vin Rouge Castelfranc, Seigneuret Frères.
100 Caisses Fruits à l'Eau-de-vie Toussaint Coquard & Co.

A vendre par
SCHMIDT & ZIEGLER,
40, 42, 44 et 46 South Peters [illegible],
11 juin—10t

BONS DES ETATS-UNIS
à 4 pour cent,
De toutes dénominations, coupons et enregistrés de $50 et au-dessus, constamment en mains, et achetés et vendus par la
Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CAMP 34.
27mai—dj

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
H. BILLARD,
Successeur de HEBERT & CIE.,
59 Rue de Chartres,
COIN BIENVILLE.

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES reçues par les derniers arrivages :

Mémoires du Prince de Metternich, 2 vol. in 8°	$7 00
Mémoires de Mme de Rémusat, 2 vol. in 8°	5 00
Chandieneux (Mme Claire)—La Dot Réglementaire	1 25
Lindau—Poinsy Perdues	1 25
Eugène Faivre—Deux Garçons	1 25
Boisgobey—L'Héritage de Jean Tournesol	1 25
Houssaye—La Couronne de Bluets	1 25
Boisgobey—Du Rhin au Nil	1 25
Delpit A.—Le Mariage d'Odette	1 50
Lacretelle—Monsignore	1 25
Richebourg—Un Calvaire	1 00
A. Dumas—La Question du Divorce	1 25
Le Père Didon, de l'Ordre de St-Dominique —Indissolubilité et Divorce	2 00
Masseras E. Un Essai d'Empire au Mexique	1 40
	1 40

PAPIERS PEINTS.
Livres Classiques Français et Américains.
ARTICLES POUR BUREAUX.
Abonnements à la lecture,
PRIX REDUITS !!!
6mai—

GRAND BAZAR D'HABITS et de LINGE FAIT
—DE—
GODCHAUX,
81 & 83 RUE DU CANAL.
NOUS OUVRIRONS
MARDI, 18 MAI 1880,

le plus grand assortiment d'habits en alpacas de soie et gros gain, de notre propre fabrique, et le meilleur marché qui ait jamais été offert en cette ville, pour hommes, jeunes gens, petits garçons et enfants.

Le Département de Linge fait
de notre immense établissement est rempli d'articles de première classe parmi lesquels un superbe stock de
CHEMISES.
Le succès sans pareil dans la vente de ces chemises qui vont à ravir est une garantie suffisante de leur valeur supérieure, comparée à celle des autres faiseurs.

LINGE DE DESSOUS —ET— BONNETERIE.
Nous avons tous les meilleurs genres de marchandises étrangères et américaines des plus bas prix aux prix les plus élevés et des meilleurs modèles.
18mai—

Delachaise Brick Company,
(Capacité de fabrication Dix Millions.)
Rues Tchoupitoulas, Fourchon, Laurel et Amélie, Sixième District.
HY. KUNTZ, Secrétaire.
J. A. BLAFFER, Président.
Briques de campagne, première qualité, bien cuites, Tuiles de bouilloires, fourneaux et chaudières.
Les commandes des campagnes sont exécutées et vendues remplies promptement.
Amarrages faciles aux bâteaux et aux chalands.
Bureau, en ville, No 140 rue Gravier, ou boîte No 14 Mechanics' & Dealers Exchange, et Boîte No 279 Poste de la Nouvelle-Orléans.
24 mars—1m

Onzième Célébration Annuelle
—DU—
QUATRE DE JUILLET,
Grande Exhibition Pyrotechnique,
Concert en plein air et Bal
—PAR—
L'Association de Bienfaisance des Commis,
AUX FAIR GROUNDS,
DIMANCHE, 4 JUILLET 1880.
Entrée .... 50 cents
Les dames ne seront admises qu'avec des invitations. On peut se procurer des invitations en s'adressant aux membres ou à la Boîte de Poste (Lock Box, 1786).
Des propositions cachetées pour les Barres, le Restaurant, &c., seront reçues par J. C. SMITH, 22 rue St-Charles, jusqu'au 20 de ce mois.
13 juin—13au4juil

AVANT DE PARTIR POUR LES Villes de Bains,

Où vous trouverez difficilement à vous chausser à votre goût et à des prix raisonnables

Faites Emplette DE VOTRE CHAUSSURE

A L'ETOILE ROUGE — A L'ETOILE ROUGE — A L'ETOILE ROUGE

La Grande Maison du Bon Marché Extraordinaire
COIN CANAL ET BARONNE.
ARTHUR DURIEU, Propriétaire.
5 juin—☞

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 104 rue du Canal.
VINGT-SIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant :

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1880, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu		$884,553 51
Risques maritimes		33,682 42
Risques de rivières		29,715 16
Total des primes		$947,951 00
Moins primes non acquises		88,524 00
Primes nettes 31 mai 1880		$859,427 00
PERTES PAYÉES—		
Sur risques de feu	$74,435 58	
Sur risques maritimes	8,810 44	
Sur risques de rivières	6,471 11	
Taxes et dépenses, moins intérêt	15,203 87	
Réassurances et primes remboursées	16,706 72	121,627 72
Profits		$137,799 27

La compagnie a l'actif suivant :

Propriétés foncières	$329,035 97
Bons de ville et bons hypothécaires	15,000 00
Stock des N. O. Water Works (1,454 actions)	46,215 00
Billets garantis par hypothèque ou nantissement	147,842 37
Billets à ordre	66,441 96
Primes en voie de collection	34,770 77
Actions de compagnies d'assurance, de banques et autres	66,717 31
Scrip de ville	2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires	3,000 00
Argent en caisse	30,420 14
	$890,512 52

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. }
Signé et assermenté devant moi, ce 12e jour de juin 1880.
JAMES FAHEY, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 12 juin 1880, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt-cinq pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1880, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, un second intérêt semestriel de cinq pour cent, faisant dix pour cent par an sur le fonds capital de la compagnie. Désormais l'intérêt-dividende sera payé tous les trois mois.

Directeurs :
P. MASPERO, EDWARD TONY,
JOHN GEDDES, D. FATJO,
PAUL FOURCHY, M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
B. W. TAYLOR.
13 juin—☞

Grands Concerts
EN PLEIN AIR,
TOUS LES SOIRS
—AU—
JARDIN WEST END,
De 5 heures de l'après-midi jusqu'à 10 heures du soir,
PAR LA CÉLÈBRE
BANDE MILITAIRE
—DU—
PROFESSEUR SPORER,
Comprenant Vingt-cinq des plus Grands Artistes du Pays, avec les
Magnifiques Lumières Electriques.
De bons sièges pour VINGT MILLE PERSONNES et une promenade sur l'Avenue Ombragée deux mille deux cents pieds de longueur.
Les trains partent du coin des rues Canal et Carondelet.
Souvenez-vous ! Billets aller et retour seulement, QUINZE CENTS !
15juin—☞ C. E. EVANS, Surintendant.

POUR LE WEST END.

A PARTIR de SAMEDI, 19 juin 1880, les trains partiront des rues Canal et Carondelet pour le

WEST END,

à 6:15 A. M., 7 A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 P. M., 2:30 P. M., 4 P. M., ensuite toutes les VINGT MINUTES.

Le dernier train de la ville, 10:15 P. M.; dernier train de West End, 11 P. M.

BILLETS D'ALLER ET DE RETOUR, SEULEMENT 15 CENTS.

Les trains partiront tous les quarts d'heure les dimanches dans l'après midi.

La fontaine est arrivée et sera installée incessamment.

19 juin—☞ C. E. EVANS, Surintendant.

PROMENADE CONCERT
—AU—
SPANISH FORT
Chaque Soir.
Trains toutes les 20 minutes après 5 heures.
7 mai—3m

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1880.

Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans, du Fort Espagnol et du Lac.
Dépôt au coin des rues Canal et Basin.

A dater du 1er mai et jusqu'à nouvel ordre, les trains le dimanche partiront à chaque heure, de 7 heures du matin à 10 heures du matin ; et alors toutes les demi-heures jusqu'à 3 heures du soir, après quoi toutes les quarts d'heure.

Dans la semaine de 6:30 à ?; alors à chaque heure jusqu'à 3. Ensuite toutes les demi-heures jusqu'à 5 ; après quoi toutes les vingt minutes.

1erjuin—1m T. S. WILLIAMS, Directeur Général.

CHANGEMENT de DOMICILE.
CHARLES TROUILLY,
57 RUE DE CHARTRES.

A l'avantage d'annoncer à sa clientèle que le 1er novembre prochain, son magasin "nouveautés" ainsi que ses ateliers pour la fabrication de cheveux postiches, aussi : son salon de coiffure seront transférés au

132 RUE CANAL.

Voulant renouveler entièrement son stock, consistant en bijoux de deuil et de fantaisie, brosserie, cristaux de Paris, articles d'écaille et d'ivoire, ombrelles et éventails, bonnets de bain, etc., etc., tous ces articles, ainsi que les nouvelles marchandises reçues dernièrement par le steamer St-Louis, seront vendus en LIQUIDATION à partir du 24 courant.
23mai—1m

Les soussignés ont ce jour formé une société en cette ville sous la raison sociale de A. E. BIGNON & CIE., dans le but de faire des affaires de courtage pour les ventes et achats de cotons.
Nouvelle-Orléans, 25 mai 1880.
A. E. BIGNON, O. CARRIERE, C. HANSON.
25 mai—1m—MarJ.D

TAPIS. TOILES CIRÉES. NATTES DE CHINE.
ELKIN & Co.,
100 .... Rue du Canal 100
Ont un grand assortiment des marchandises ci-dessus.
Aussi, STORES et RIDEAUX DENTELLE, CORNICHES et TRINGLES A CORNICHES, NATTES COCO et NAPIER.
Aux prix les plus réduits.
11avril—3mPP

NATTES, NATTES,
Grand assortiment de Nattes de Chine blanches, à carreaux et de divers dessins nouveaux.
Achetez là où est le plus vaste fonds
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
17 .... RUE DE CHARTRES 17
Rideaux en dentelle et Dentelle Nottingham.
STORES DE FENETRES,
Articles de Rideaux,
Articles de Tapisserie.
Venez juger par vous-même de la modicité des prix.
30 mai—☞

LES HERITIERS
J. LEVOIS
133 rue du Canal.

ANNONCENT respectueusement à leurs clients et au public que, dans le but de liquider certains intérêts dans la succession de feu J. LEVOIS, ils se sont décidés à accélérer leur grand stock de

Marchandises sèches de Printemps et d'Eté.
IMPORTÉS PAR EUX.

A partir de LUNDI, 10 du courant, ils offriront leurs marchandises à des prix extrêmement réduits afin d'écouler rapidement leur assortiment. Ceux qui voudront des marchandises de choix à des prix raisonnables sont priés de venir examiner celles que nous avons en magasin.
9 mai—☞

Réclamations Françaises.

LES TAXES PAYÉES sur les COTONS et les SUCRES, et les propriétés détruites pendant la dernière guerre peuvent être recouvrées, sans délai, en s'adressant à

J. G. EUSTIS, Commissaire des Etats-Unis
26 rue Carondelet.
P. O. boîte 2097.
30 avril 3 m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 21 JUIN.—CLASSE No 147.
Tirage de 4 heures P. M.

48	3	51	74	58	6	70	60	61	29	42	38	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
[illegible] 21 juin 1880—4 heures P. M.
ADAM GUYOT, LOUIS M. FELTU } Commissaires.
☞ Les noms de ces tirages [illegible] dans tous les temps [illegible]